

Des roseaux comme moyen d'épuration

OLIVIER WYSER



Des roseaux pour déshydrater et minéraliser les boues d'épuration, il fallait y penser.

La technique est connue depuis longtemps chez nos voisins allemands ou français mais elle n'a fait son apparition en Suisse que depuis 2003. Conséquence directe de l'arrêté fédéral interdisant l'épandage des boues d'épuration en agriculture.

PUBLICITÉ



«C'est une technique très économique et 100% naturelle», assure Didier Vignati, directeur de Phragmi-Tech, qui a présenté ce système hier au salon Greentech, à Forum Fribourg.

Comment ça marche? Le principe est de recréer une filtration naturelle des boues, composées de 95% d'eau pour seulement 5% de matière. Deux fosses au minimum sont nécessaires. Pour leur taille il faut compter environ 3 m² par équivalent habitant. Au fond de ces fosses – dont l'étanchéité est assurée par de l'argile, une géomembrane ou par du béton – 30 cm de gravier. Et sur le dessus, du terreau dans lequel sont plantés les roseaux.

Principaux avantages de cette plante: une croissance ra-

pide et un système de racines très développé. Les roseaux vont donc se nourrir de l'eau des boues d'épuration et ainsi stabiliser et minéraliser la matière. «Les roseaux ont une grande tolérance à la pollution et à la salinité. De plus on en trouve chez nous... Pas besoin de les faire venir de l'étranger», précise Didier Vignati.

Il suffit ensuite de récolter la matière qui s'accumule sur le sol, une fois tous les 10 ans. Les déchets vont ensuite dans un incinérateur. Le seul inconvénient est qu'il faut disposer d'un terrain suffisant à proximité de la station d'épuration.

Pour les rares communes de Suisse romande qui ont choisi cette technique l'avantage est avant tout financier. «Il faut compter environ 300 francs par

équivalent habitant», assure Didier Vignati. Un investissement de départ comparable à l'installation d'une centrifugeuse – la technique la plus répandue pour assécher les boues d'épuration. Le bénéfice se fait sentir (si l'on ose dire) sur le long terme.

En effet, les frais d'exploitations sont négligeables. Les roseaux repoussent d'année en année. L'installation est prévue pour durer au moins une trentaine d'années. Si elle s'adresse avant tout aux communes, la technique du lit de roseaux peut aussi être installée chez des particuliers. Résolument écologique, ce système permet d'éviter toute adjonction de produits chimiques dans les boues et réduit les coûts de transport de façon drastique. |